

DEPARTEMENT de L'ISERE
**SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE
PROVEYSIEUX**

INSEE
325

Service de l'Urbanisme et de l'Habitat
Cellule Etudes Générales et P.A.C (SUH 6)
17, bd Joseph Vallier - BP 45-38040 GRENOBLE cedex 9
tel 76 70 76 70 fax 76 70 78 97



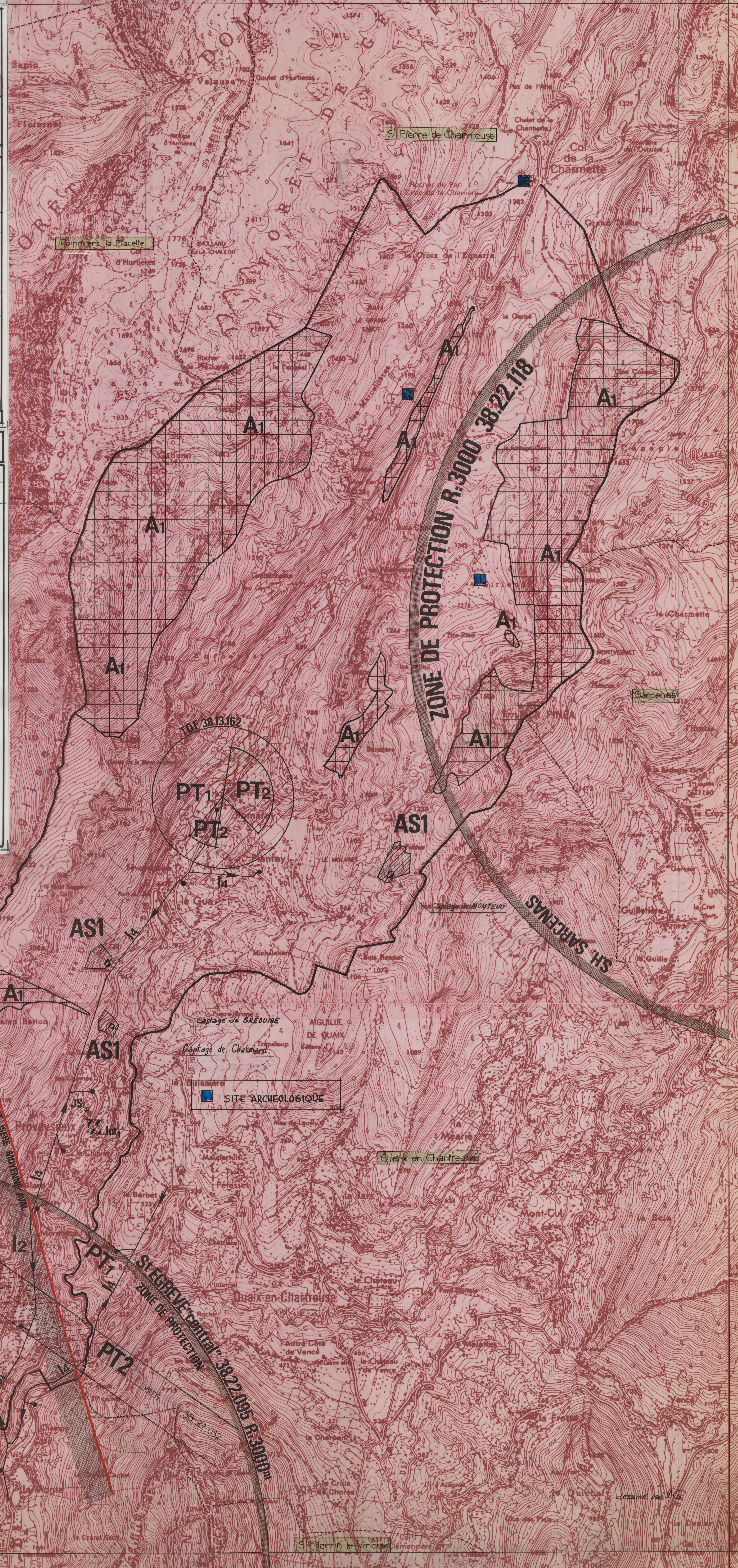
SYMBÔLE	CODE	INTITULE	SYMBÔLE	CODE	INTITULE
	A1	Protection des bois et forêts soumis au régime forestier		I1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés (conventionnés et non conventionnés) de type AOC
	A2	Fossés de canalisations souterraines d'irrigation		I2	Borages (DUP) utilisant l'énergie des lacs et cours d'eau
	A3	Terrains riverains des canaux d'irrigation		I3	Transport de gaz
	A4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux		I4	Électricité
	A5	Canalisations publiques eau potable		I5	Produits chimiques
	AC1	Protection des monuments historiques classés à titre de monuments historiques		Int1	Vestige des cimetières
	AC2	Protection des sites et monuments naturels classés à titre de sites naturels		JS1	Installations sportives
	AC3	Réserves naturelles		PT1	protection contre les perturbations électro-magnétiques
	AC4	Protection du patrimoine architectural et urbain		PT2	protection contre les obstacles radio-électriques
	Ar1	Terrains d'atterrissage en partie ou en totalité à l'Annee de l'Air		PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques
	Ar2	Fortifications - ouvrages militaires		PT4	Eclairement relatif aux lignes télécom
	Ar3	Champs de tir		T1	Chemins de fer
	AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales		T2	Servit de télégraphiques
	EL2	Zones submersibles : a) grand débit b) complémentaire c) sécurité		T3	Aéronautiques de balisage
	EL3	Navige et maréchalage		T4	— de décapage
	EL4	Stations « classes de sports d'hiver »		T5	—
	EL5	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes		T6	Radioélectriques : protection des installations de navigation et d'atterrissage
	EL6	Alignements			
	EL7	Parcs nationaux			

ECHELLE : 1:10 000 | ETabLI le 25.08.1987 | MODIFIÉ le: 28.02.1998

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS

date	code	nature
25.08.87		Mise à jour après Publication du P.O.S
17.01.92		Mise à jour après approbation du P.O.S
12.01.96		Mise à jour des captages - de Breduire - de Châtelard P.I : pour information : Voir liste de SUP
26.02.98		Mise à jour pour Révision n°1 du P.O.S



dessiné par VCS
St-Martin le Vinoux, Clémenceville